

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne



Janvier
2023

Un Territoire où il fait bon vivre

SOMMAIRE

Edito.....	1
Projets communaux 2022	2,3
Petites Villes de Demain.....	4
Zone d'activités Echo Parc.....	5
Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).....	6,7
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GÉMAPI)	8,9
Gestion des déchets.....	10,11
Assainissement collectif	12,13
Crèches de Sennecey le Grand, Saint-Ambreuil et Cormatin.....	14,15
Relais Petite Enfance (RPE).....	16
Espace Enfance Jeunesse	17
France Services	18,19
Le Massif Sud Bourgogne	20
Les Rendez-vous à ne pas manquer en 2023	21
Informations pratiques	22

Rédaction : Le service Communication, les élus et services communautaires

Conception et Impression : Imprimerie Schenck

5 rue Raymond Dorey - 71700 Tournus - www.imprimerie-schenck.fr

Crédits photographiques : Communauté de Communes, Rozenn Krelb, x...

Renseignements utiles, actualités...

rendez-vous sur le site internet

www.cc-entresaoneetgrosne.fr



Révélez LE SAPEUR-POMPIER qui est en vous !

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent
84 % des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de
votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnisé compatible avec une activité
professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre **16 ans et 55 ans** ?
- ◆ Vous vivez à **10 min d'un centre de secours** ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre **disponible** ?

Alors franchissez le pas !

Une **formation adaptée**, un **accompagnement personnalisé**...

Vous deviendrez à **votre tour acteur du secours de vos concitoyens** (secours à personne, incendie, protection des biens et de l'environnement).

Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr



**C'EST
PAS L'ÂGE
QUI COMPTE**
C'est toi!

SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES

349 SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS

83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHIQUES



39 164 INTERVENTIONS
en 2021, dont **30 092**
SECOURS À PERSONNE

1 intervention toutes les 13 minutes.

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chères Mesdames, Chers Messieurs,

L'ensemble des conseillers communautaires et du personnel se joint à moi pour vous présenter des vœux très chaleureux en ce début d'année. Que 2023 vous apporte à vous et aux êtres qui vous sont chers, une santé radieuse.

C'est bien la première richesse que nous pouvons avoir et nous avons pu en mesurer l'importance au regard de cette maudite pandémie qui nous a touchés et qui est toujours présente, avec des conséquences moins dramatiques, fort heureusement. Nos pensées vont également à ceux qui nous ont quittés et à leur famille, ainsi qu'à tous ceux qui doivent se battre contre la maladie.

La page du calendrier vient de se tourner avec son lot d'inquiétudes et cette nouvelle année est malheureusement à nouveau jonchée d'interrogations et de craintes en raison d'une forte inflation, essentiellement due à une envolée des coûts énergétiques. Cela n'épargne personne, particuliers, entreprises et collectivités. Pour autant et afin de ne pas trop noircir le tableau, sachez que votre intercommunalité est plus que jamais à vos côtés pour vous aider à faire face.

Toutes nos équipes sont là pour faciliter votre quotidien et répondre au mieux à vos attentes. Nos équipements seront renforcés avec la construction d'un nouveau bâtiment abritant nos services administratifs, optimisant de ce fait l'accueil de notre espace France Services sur Sennecey le Grand. Sur cette commune également, notre Espace Enfance

Jeunesse sera agrandi afin d'accueillir plus d'enfants. Cormatin et ses communes avoisinantes ne seront pas en reste, puisque, là aussi, l'espace France Services monte en puissance avec un concept d'itinérance.

Sur le plan économique, les feux sont au vert avec l'achèvement de la viabilisation de la zone d'activités « Echo Parc » à Sennecey le Grand. Le début d'année sera marqué par le démarrage de la construction des bâtiments abritant les entreprises qui se sont portées acquéreurs des parcelles. Nous attendons à terme la création d'environ 150 emplois. En cette fin d'année, la centrale photovoltaïque sera en fonction. Nous aurons le plus important équipement de ce type du bassin chalonnais pouvant alimenter plus de 8 000 foyers.

Voilà donc quelques éléments qui devraient atténuer, en partie, la morosité ambiante et qui nous permettront de réaffirmer que notre espace communautaire est un territoire où il fait bon vivre.

Très belle année à toutes et tous

Sentiments dévoués
Votre Président
Jean-Claude Bécousse



Remise d'un chèque de 1 000 € à l'Association Corasaône
co-organisation : Communauté de Communes entre Saône et Grosne, Mairie de Sennecey et Office de Tourisme.



Run in Sennecey
Samedi 1er Octobre 2022
250 participants
Octobre Rose

2022, une année marquée par la variété des projets communaux



1. Beaumont sur Grosne

Embellissement du cimetière, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, facilités d'entretien.

2. Laives

Poursuite de la restauration de l'église romane de St Martin.

3. Bresse sur Grosne

Aménagement de la place centrale avec des matériaux à la fois innovants, en particulier le béton drainant permettant l'évacuation instantanée de l'eau, et environnementaux grâce la mise en place de 4 lampadaires photovoltaïques.

4. Nanton

Journée citoyenne avec les habitants pour planter des arbres fruitiers et des végétaux sur le terrain de sport. C'est une première étape à la transformation de ce lieu en parc végétalisé, tout en gardant une partie du terrain en base sportive et de loisirs. Objectif : redonner vie à ce lieu par la mise en place d'une promenade végétalisée.

5. Chapaize

Création d'un sentier pédestre pour relier en toute sécurité 2 églises romanes, l'Eglise Saint Martin de Chapaize et Notre Dame de Lancharre. Un pont de 7 m de long a été nécessaire pour permettre la continuité du chemin.

6. Laives

Lacs de Laives : pour le plus grand plaisir des estivants, la plage a été agrandie, les espaces engazonnés étendus.

7. Saint-Ambreuil

Restauration des monuments et de l'accessibilité au cimetière. Abris-bus à la Ferté réalisés par l'agent technique de la commune.



4. Nanton



5. Chapaize



8. Saint-Cyr



9. Sennecey le Grand

8. Saint-Cyr

Travaux de sécurisation et d'embellissement de la traversée du quartier de Nully et des abords de l'école.

9. Sennecey le Grand

La restauration de la Chapelle de Lugny de l'église romane de St Julien a permis à la commune de remporter un prix régional au concours des Rubans du Patrimoine. Après 3 phases de restauration étalées sur 18 ans, l'intégralité de l'édifice a retrouvé tout son prestige. Cette église, dont les origines remonteraient au VIème siècle, est un bijou d'architecture qui, si vous ne le connaissez pas, mérite le détour !

10. Jugy

Rénovation de la salle des fêtes, plus spacieuse et plus lumineuse, avec une capacité de 60 personnes à table, répondant aux normes énergétiques et sécuritaires, et dotée d'une meilleure insonorisation et fonctionnalité.



10. Jugy

Un projet de territoire entre Saône et Grosne partagé et ambitieux articulé autour de 6 orientations

n°1 Réhabilitation de l'habitat et aménagement durable

- Accompagner les propriétaires pour rénover leurs logements énergétiquement et favoriser le maintien à domicile
- Lutter contre la vacance
- Proposer une nouvelle offre locative dans le neuf et l'ancien



n°2 Déplacements et accessibilité

- Améliorer les connexions entre les communes
- Développer les mobilités douces
- Sécuriser les déplacements



n°3 Transition énergétique et écologique

- Rénover énergétiquement les bâtiments et les équipements publics
- Revégétaliser l'espace public
- Développer les sources d'énergies renouvelables



n°4 Préservation du patrimoine et des paysages

- Valoriser le patrimoine architectural
- Développer et aménager des circuits et itinéraires touristiques
- Accompagner les projets touristiques



n°5 Développement économique et commercial équilibré

- Maintenir et développer les commerces de proximité
- Favoriser l'installation d'entreprises sur le territoire, notamment sur Echo Parc et La Croisette à Sennecey
- Faire émerger de nouvelles activités liées à d'autres formes d'économie



n°6 Maintenir et développer un service public de qualité

- Renforcer le maillage de services et d'équipements de proximité
- Faciliter l'accès des habitants aux services publics
- Favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous



Développement de partenariats par la signature de conventions :



20 mai 2022

GENDARMERIE NATIONALE :
La tranquillité publique comme élément
de la qualité de vie des habitants



11 Octobre 2022

MUTUALITÉ FRANÇAISE : Favoriser le
maintien à domicile et l'autonomie des
personnes vulnérables



7 juin 2022

ENEDIS : Mieux maîtriser nos
consommations d'énergie

ZONE D'ACTIVITÉS ECHO PARC

La plus grande clinique pour chevaux de France arrive...

... de nombreuses retombées économiques et touristiques pour le territoire

A l'entrée sud de Sennecey le Grand, la zone Echo Parc s'étend sur 23 hectares, entre la route départementale 906 et la voie ferrée Dijon-Lyon.

Près de 10 hectares ont été aménagés pour accueillir des entreprises ou artisans, créant ainsi de nombreux emplois.

L'ensemble des lots ont d'ores et déjà trouvé acquéreurs :

- La plus grande clinique de chevaux de France va s'installer sur près de 3,7 hectares.
- La société Multilox va s'agrandir, la SAS Duriaux et la SCI les Ours vont développer des hôtels d'entreprises et un projet pour le dernier lot est en cours de négociations.

Projet Equitom Immobilier France : construction d'une clinique vétérinaire à la pointe de la technologie et de l'innovation

Le plus grand parc photovoltaïque du chalonais installé sur la zone Echo Parc

La future centrale photovoltaïque sera implantée sur près de 13 hectares, appartenant à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne. Le projet, initié en novembre 2019, comprendra plus de 27 000 panneaux solaires. *Ils produiront près de 15 MWh, ce qui correspond à l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 8000 habitants, soit 70% de la population de l'Intercommunalité.*

LUXEL porte une attention particulière à l'environnement local de ses projets.

Ainsi, un ajustement du calendrier des travaux a été spécialement mis en oeuvre au cours de la phase chantier du projet afin de préserver les milieux naturels ainsi que la faune et la flore locales, en évitant la période de reproduction.

L'évitement de la mare, la conservation des haies existantes et du fossé au milieu du site contribuent à cette préservation. La plantation d'essences locales au sud du site est aussi prévue.

En phase d'exploitation, l'entretien des espaces verts se fera sans usage de produits phytosanitaires et sans perturber l'écosystème. Un partenariat sera établi avec un exploitant local pour mettre en place un éco-pâturage avec des moutons ou des brebis.



Mise en service fin 2023

La phase de construction a commencé avec les travaux préparatoires correspondant au terrassement et à la mise en sécurité du site (pose de clôtures et portails). Suivront la pose des structures supportant les panneaux solaires et les travaux d'électricité. Enfin, après raccordement de la centrale au réseau public par Enedis et vérification de l'installation, la mise en service pourra avoir lieu. Elle est envisagée sur la fin de l'année 2023.

PLAN LOCAL D'URBANISME

« Où en est-on ? »



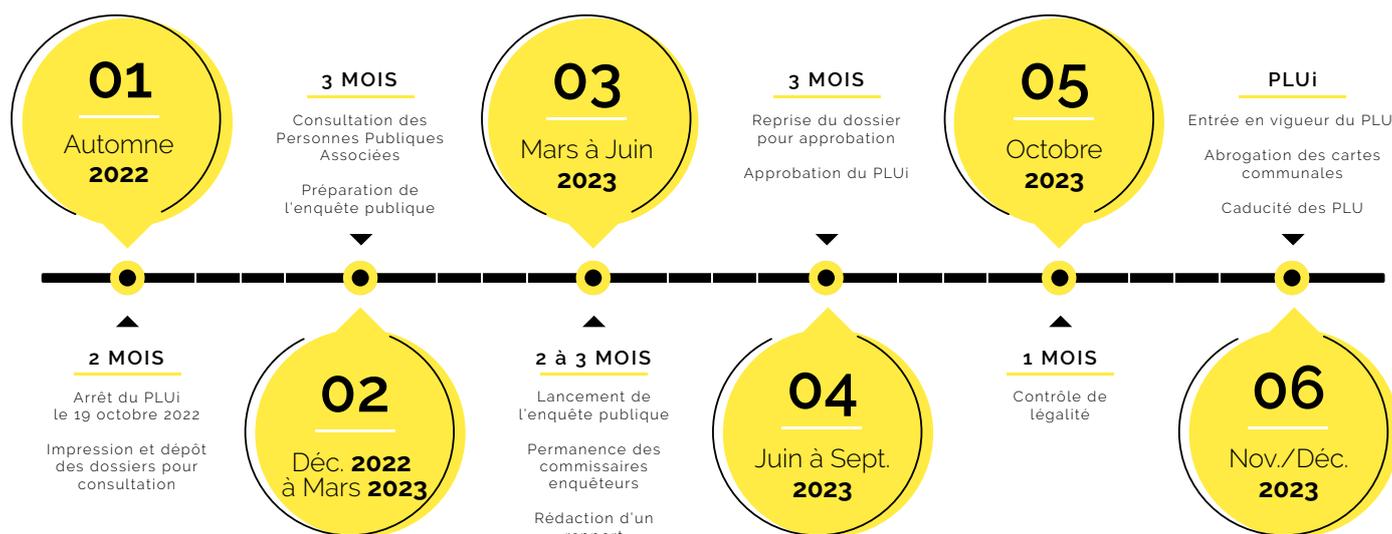
Dernière ligne droite du PLUi Entre Saône et Grosne !

Après plusieurs années de construction, le projet de PLUi a été arrêté le 19 octobre 2022. Celui-ci reflète les engagements de l'intercommunalité dans la préservation de son patrimoine naturel, paysager et bâti, le maintien de

l'attractivité du territoire et son ambition de favoriser un développement raisonné et durable et d'amorcer la transition écologique.

S'ouvre alors une période de consultation des personnes publiques associées et des habitants, au premier semestre 2023, lors de la mise en place d'une enquête publique.

LES ÉTAPES À VENIR



La procédure d'enquête publique, comment ça marche ?

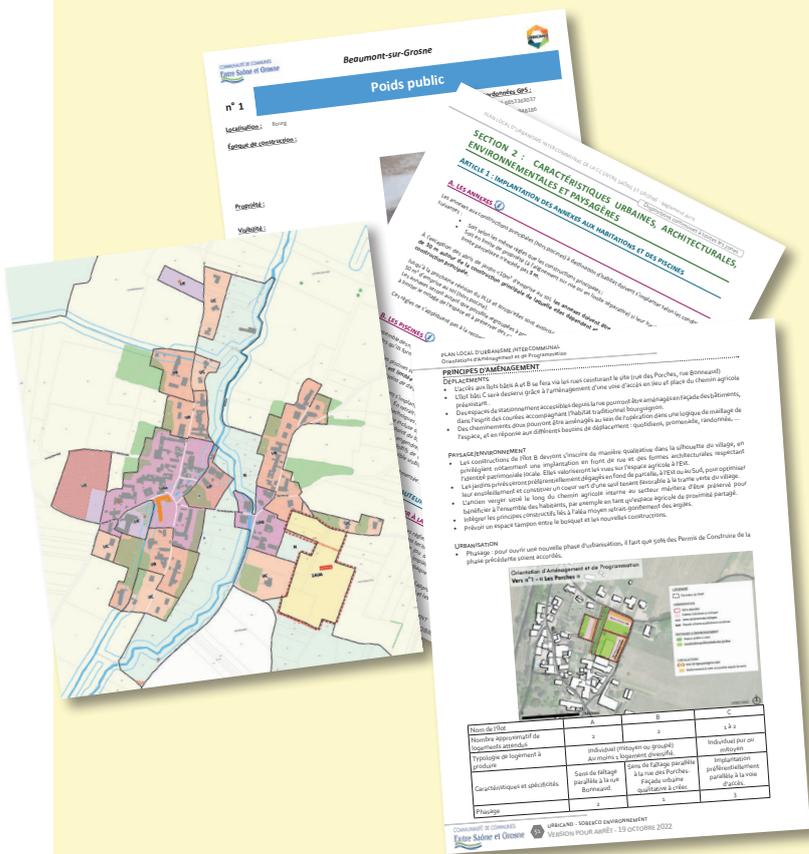
Le projet arrêté de PLUi sera soumis à enquête publique, durant laquelle des commissaires enquêteurs assureront des permanences. L'enquête publique, a priori, se déroulera au 1er semestre 2023. Le calendrier précis de l'enquête publique et ses modalités feront l'objet d'une publicité officielle. Il s'agira d'un moment privilégié pour le public, qui lui permettra de consulter le projet et de faire part de ses observations et de ses propositions.

Le PLUi, oui, mais pas que ...

Parallèlement au PLUi, les communes et l'intercommunalité mènent des démarches complémentaires au PLUi à savoir :

- Le projet Petite Ville de Demain de Sennecey le Grand dont l'objectif est de maintenir l'attractivité résidentielle et économique du centre bourg,
- La révision des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques (PDA) de Sennecey le Grand et de Laives, dont les prescriptions ont été intégrées dans le plan de zonage,
- La révision du schéma directeur d'assainissement, un élément essentiel pour s'assurer de la capacité d'accueil de la population à long terme,
- Et enfin, le dossier d'abrogation des cartes communales, nécessaire à la mise en vigueur du PLUi à long terme.

Comment vous approprier et lire le dossier de PLUi ?



Vous vous demandez quel impact le projet de PLUi a sur vos possibilités de construction ?

Plusieurs étapes à suivre :

1. Retrouver la zone dans laquelle votre construction est intégrée (UA, UB, UC ...)
2. Vérifier que la parcelle n'est pas concernée par une mesure de protection patrimoniale (se référer à la légende du plan de zonage de votre commune (règlement graphique du PLUi))
3. Consulter le Règlement écrit et notamment le volet dispositions générales à chaque zone et le règlement spécifique à votre zone
4. Si votre parcelle est concernée par un projet de développement résidentiel ou économique : consulter les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
5. N'hésitez pas également à vérifier que votre parcelle n'est pas concernée par une Servitude d'Utilité Publique (Plans des SUP consultable en annexe du PLUi) et à consulter le rapport de présentation qui apporte les éléments clés de compréhension du territoire sur les 10 dernières années et les éléments de justification des choix du projet.

L'ensemble du dossier du projet arrêté de PLUi est en ligne sur le site internet de la communauté de communes (<https://www.cc-entresaooneetgrosne.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui/>)

Les différentes pièces du PLUi

LE RAPPORT DE PRESENTATION

Il comporte un Diagnostic territorial, l'Etat Initial de l'Environnement, et la Justification des choix du projet.

LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

C'est le projet politique partagé de développement du territoire. Il détermine les axes de développement et les objectifs retenus.

LE REGLEMENT

Le règlement est composé de plusieurs pièces, à savoir :

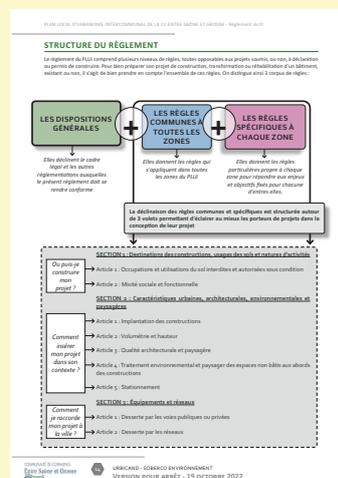
- le **règlement écrit** explicitant pour chaque zone la destination des constructions (où puis-je construire ?), les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères (comment prendre en compte mon environnement urbain ?) et les équipements ainsi que les réseaux (comment je me raccorde ?)
- le **règlement graphique** : plans de zonage
- les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** précisant les orientations de construction sur des secteurs de développement résidentiel et économique

L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE,

qui établit l'impact du projet sur l'environnement.

LE BILAN DE LA CONCERTATION,

qui rappelle les mesures de concertation mises en place dans la procédure d'élaboration du PLUi.



Pour vous aider dans cette démarche

Les élus et les secrétaires de mairie sont à votre disposition.

Les commissaires enquêteurs vous accompagneront lors de leurs permanences durant l'enquête publique pour noter vos observations et répondre à vos questions.

A cet égard, les informations sur le déroulement de l'enquête publique seront consultables sur le site internet de la Communauté de Communes et en mairie (avis d'enquête publique).

Pour toute information complémentaire : juridique@cc-saonegrosne.fr

concerne l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues. Elle permet d'assurer une gestion plus cohérente de l'intégralité des cours d'eau : c'est la solidarité amont/aval.

La GEMAPI, un investissement pour l'eau !

Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des inondations



prévenir

surveillance et entretien régulier des cours d'eau et ouvrages.

intervenir

pour rétablir la fonctionnalité naturelle des cours d'eau.



protéger

les biens et les personnes.



préserver

les espaces de fonctionnement des cours d'eau.



La GEMAPI est mise en place pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Elle nécessite une solidarité de proximité amont/aval pour atteindre 2 objectifs :

- La préservation et l'amélioration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la biodiversité,
- La réduction de l'aléa, de la vulnérabilité et des risques inondations.

La compétence GEMAPI : 4 missions :

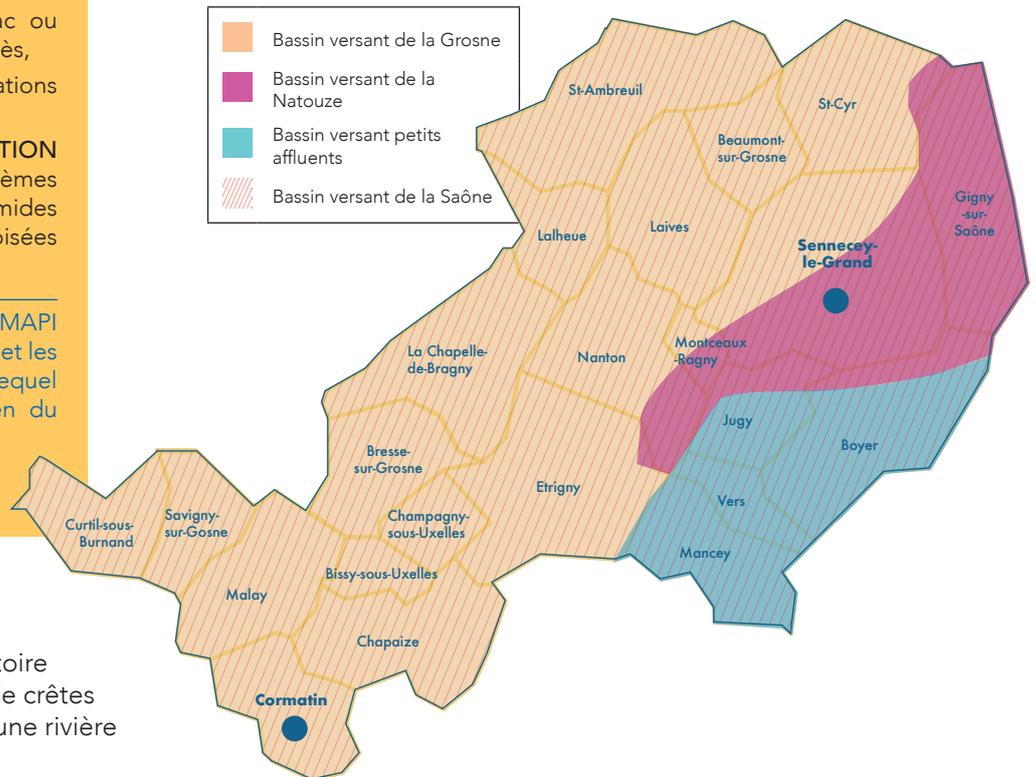
- AMENAGEMENT d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- ENTRETIEN et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès,
- DEFENSE contre les inondations et contre la mer,
- PROTECTION et RESTAURATION des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

A SAVOIR : La compétence GEMAPI ne remet pas en cause les droits et les devoirs du propriétaire riverain, lequel reste responsable de l'entretien du cours d'eau et de la préservation des milieux aquatiques situés sur sa propriété.

Un bassin versant :

C'est une portion de territoire délimitée par des lignes de crêtes dont les eaux alimentent une rivière

Sur la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, le territoire est entièrement compris dans le bassin versant de la Saône, divisé en trois sous-bassins versants : la **Grosne**, la **Natouze** et les **petits affluents**.



Projets sur le territoire

Vers

Projet d'aménagement d'une zone humide, ainsi que mise en valeur de la source de la Doue en 2024



Gigny sur Saône

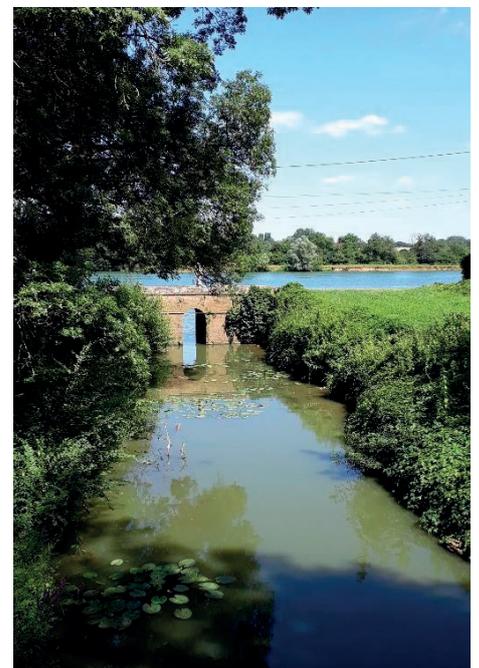
Restauration de la zone humide du Pont de Thorey.

- Continuité écologique
 - Création d'une frayère à brochets
 - Création d'un parcours pédagogique
- Projet porté par l'Etablissement Public Territorial Saône et Doubs (EPTB)



Les petits affluents

Sur une trentaine de kilomètres de petits cours d'eau ne sont pas gérés par les syndicats existants. Ils se retrouvent donc orphelins. La réalisation d'un état des lieux est donc primordiale. Il sera réalisé dans les années à venir.



A compter du 1^{er} janvier 2023

**Tous les emballages
réunis dans le**

JAUNE!



Emballages
métalliques



Bouteilles
et flacons en plastique



Emballages
en carton



Papiers



JOURNAUX, MAGAZINES,
ANNUAIRES ET AUTRES PAPIERS



Verre



BOUTEILLES, POTS
ET BOCAUX EN VERRE



Les déchets résiduels



DECHETS D'HYGIENE



VAISSELLE CASSEE



RESTES DE REPAS



DECHETS D'ENTRETIEN
MENAGER

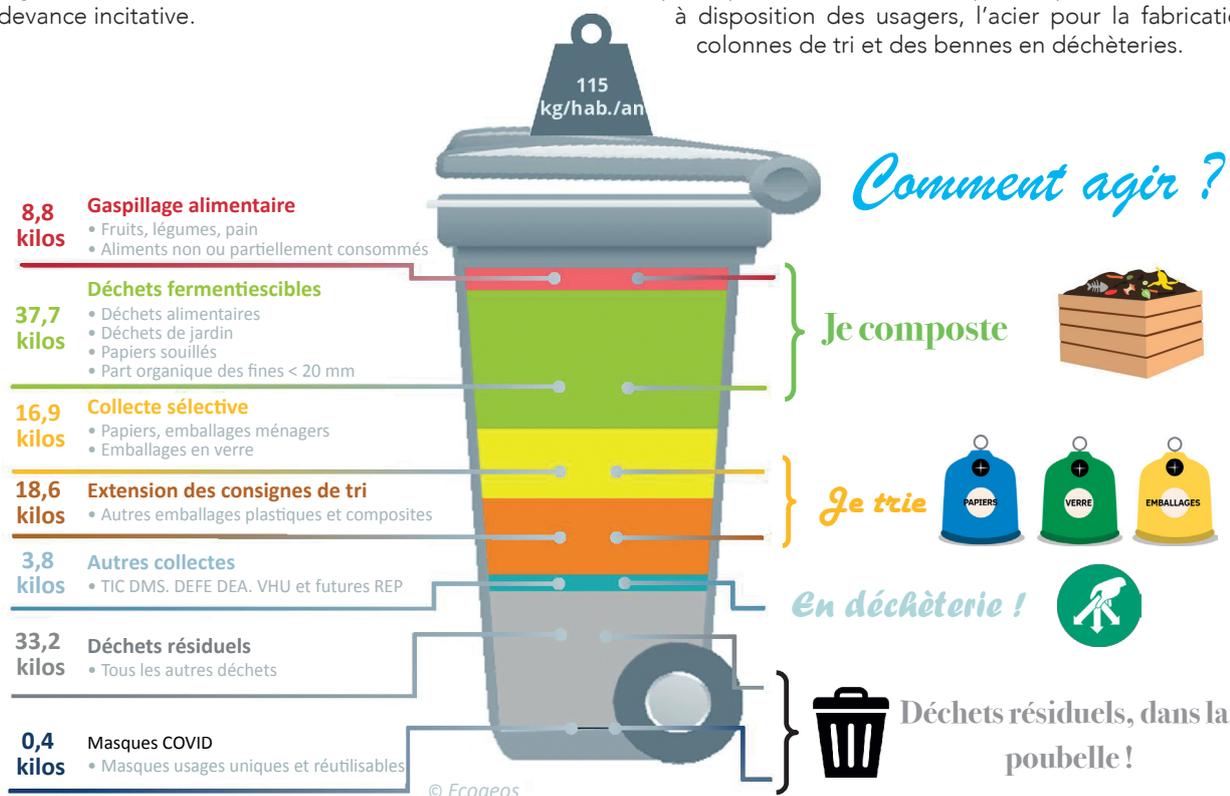


GESTION DES DÉCHETS

La situation économique actuelle, les différentes évolutions réglementaires et la hausse de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) nous obligent à faire évoluer les tarifs de la redevance incitative.

Pourquoi nos déchets nous coûtent-ils plus cher ?

Les marchés que conclut la collectivité avec ses prestataires pour collecter et traiter les déchets sont également impactés par les multiples hausses des prix des matières, notamment le carburant pour faire rouler les camions-bennes, le plastique des bacs à ordures pour le parc de contenants mis à disposition des usagers, l'acier pour la fabrication des colonnes de tri et des bennes en déchèteries.



*Caractérisation des ordures ménagères du territoire effectuée en 2020.



Nouveauté 2023 !
14 levées au lieu de 12 dans l'abonnement

TARIFS de la redevance incitative 2023

	40L	80L	120L	180L	240L	360L	660L
Part fixe	129,01 €	129,01 €	129,01 €	129,01 €	129,01 €	129,01 €	
Part variable	27,49 €	39,32 €	49,26 €	65,45 €	81,24 €	366,78 €	848,32 €
TOTAL annuel	156,49 €	168,33 €	178,26 €	194,45 €	210,24 €	495,78 €	977,32 €
Prix d'une levée supplémentaire	2,14 €	3,19 €	4,24 €	5,81 €	7,35 €	8,07 €	14,80 €

En cas de refus du bac :

Tarif forfaitaire annuel correspondant à la redevance d'un conteneur de 120 litres + 52 levées.

Les démarches

Informez-nous de tout changement de situation

POUR NOUS CONTACTER

Tél : 03 85 44 78 99 ou
ri@cc-saonegrosne.fr



Vous déménagez ou emménagez : une nouvelle poubelle, un suivi de votre dossier à une nouvelle adresse...



Votre famille s'agrandit : vous avez peut-être droit à plus de levées...



Votre enfant quitte le cocon familial : vous pouvez changer de volume de poubelle...



Une question sur votre compte déchets : nombre de levées ou de passages en déchèterie, perte de la carte, mise en place du prélèvement automatique...



Vous êtes dans l'incapacité de vous rendre aux points d'apport volontaire : nous pouvons mettre en place un ramassage GRATUIT de vos déchets recyclables... (ex personnes âgées).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En 2022, le service Assainissement collectif s'est focalisé sur la poursuite du schéma directeur intercommunal, en continuant son programme de travaux en investissement et en améliorant l'exploitation de ses installations.

Le Schéma Directeur d'Assainissement

L'étude débutée en 2021 s'est achevée en 2022. Les 10 communes sur 23 qui ne disposaient pas de cette étude obligatoire en sont dorénavant dotées. Le bureau d'études **RÉALITÉS ENVIRONNEMENT** a également compilé l'ensemble des schémas directeurs des autres communes du territoire, afin d'une part, de réaliser le bilan des travaux déjà effectués et d'autre part de proposer une hiérarchisation des travaux restant à mettre en œuvre, en intégrant les 10 nouvelles communes.

Après consultation des membres du comité de pilotage (DDT, Département, Agence de l'Eau, communes) le programme définitif intercommunal hiérarchisé et pluriannuel a été approuvé cette fin d'année.

Il engage la Communauté de Communes entre Saône et Grosne pour une durée de 10 ans sur des investissements prévisionnels d'environ 1 million d'euros HT annuellement.

Le Service Assainissement

- Au niveau facturation, le service s'est doté d'un nouveau logiciel qui permet de n'éditer qu'un seul document, envoyé directement par les services des Impôts aux abonnés et permettant d'offrir tous les modes de paiement modernes.
- Des équipements électromécaniques ont été renouvelés : pompes, armoires électriques, agitateur. Des équipements de sécurité et la télégestion ont été mis en œuvre sur l'ensemble des postes de refoulement de l'intercommunalité. Cela permet dorénavant l'intervention des agents en toute sécurité contre les chutes et un report des alarmes de dysfonctionnement sur une supervision permettant une astreinte à VEOLIA. Un suivi en direct des niveaux dans les postes est également possible depuis la Communauté de Communes. Le montant total final de l'opération est égal à 113 500 € HT.



Les travaux

- En 2022, le service Assainissement a poursuivi la réalisation des marchés attribués fin 2021.
- Les travaux démarrés fin 2021 sur la ville de **SENNECEY LE GRAND** – en coordination avec les travaux d'eau potable et d'eaux pluviales de la ville dans le secteur Viel Moulin, se sont achevés début 2022.

Le coût total de l'opération s'élève à 141 541,55 € HT pour un montant subventionnable par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée de 110 250 €.

Les particuliers ont des travaux privatifs de séparation eaux usées/ eaux pluviales à réaliser.



• Les travaux d'élimination d'eaux claires parasites à **SULLY**, demandés dans le schéma directeur de la commune de **NANTON**, ont été réalisés par l'entreprise **PETAVIT**. Les essais de réseaux, ont quant à eux, été commandés à **ADTEC**. Le montant total final de l'opération s'élève à 195 579,69 € HT, est financé à 50 % par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée.

Les travaux seront achevés dès lors que les particuliers auront réalisé leurs travaux privatifs de séparation eaux usées/eaux pluviales.

Ces travaux ont permis la découverte d'un bel ouvrage maçonné de pierres sèches, enterré, et collectant une source.



• Le hameau des Bidolets sur la commune de **CHAPAIZE** a été raccordé sur l'installation de Bessuge. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **POTAIN** avec un lot « poste de refoulement » et un lot « canalisations ». Ces travaux seront réceptionnés prochainement.

Les habitants devront se mettre en conformité et raccorder leur installation sur le tabouret posé en attente.



• Les boues de la lagune de **BEAUMONT SUR GROSNE**, curée en 2021, ont été épandues en octobre 2022.

Pour 2023

Les travaux de réalisation d'une nouvelle unité de traitement à **GIGNY SUR SAÔNE** attribués aux entreprises **SCTP** et **SCIRPE** vont se poursuivre. Ils ont démarré en octobre par la pose du refoulement sur le hameau de l'Épervière (entreprise **GUINOT**) et les travaux de terrassement de l'unité de traitement (entreprise **BOUHET**).



Une consultation pour des travaux de suppression de rejets directs d'eaux usées à **SAVIGNY SUR GROSNE** sera lancée, ainsi que pour des travaux de réduction des eaux claires parasites sur **ÉTRIGNY**.

Le curage de la lagune de **NANTON Sully**, selon le même principe qu'à **BEAUMONT SUR GROSNE**, est d'ores et déjà programmé.

Enfin, en fonction du programme de travaux établi dans l'étude de schéma directeur, d'autres travaux pourraient être programmés en particulier sur des renouvellements d'équipements électromécaniques.

Le bon fonctionnement des réseaux sera l'objectif principal en poursuivant les hydrocurages préventifs et curatifs.

La mise en œuvre de la réglementation sur les raccordements eaux usées des nouveaux abonnés au 1^{er} janvier 2023 est d'ores et déjà appliquée et les contrôles de conformité seront renforcés.



PETITE ENFANCE

Accueils réguliers ou occasionnels de 2 mois et demi à 3 ans (possible jusqu'à 6 ans)

SENNECEY-LE-GRAND



Le multi-accueil « Les P'tites Pousses »

Atelier hebdomadaire pâtisserie, peinture au sol, du bon temps dehors avec beaucoup de jours de soleil en 2022.

Fête des 10 ans de la crèche en juillet, constitution du groupe Parentalité entre professionnels petite enfance et partenaires locaux, participation au forum des associations, formation collective avec une orthophoniste et une psychomotricienne.

75 enfants ont fréquenté le multi-accueil en 2022.

SAINT-AMBREUIL



La micro crèche « Les Mini Pousses »

Les couleurs à l'honneur à travers peintures et jeux.

En 2022, échanges intergénérationnels avec l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), éveil musical, interventions d'une plasticienne et d'une psychomotricienne, échanges réguliers avec les enfants du multi-accueil « les P'tites Pousses ».

19 enfants ont fréquenté la micro crèche en 2022.

CORMATIN



La micro crèche « BB Pousses »

Visite de la chèvrerie de Lys, atelier d'éveil musical avec une intervenante extérieure.

Visites régulières à la bibliothèque et à la Marpa (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), ateliers créatifs, spectacle proposé par le personnel de Cormatin à la crèche de Tournus.

19 enfants ont fréquenté la micro crèche en 2022.

RELAIS PETITE ENFANCE



C'est un lieu neutre d'échanges,
d'écoute, d'informations et d'animations
au service des parents, des enfants
et des assistants maternels.
C'est un service gratuit.



Le Relais petite enfance (Rpe)
accueille tous les enfants,
parents/futurs parents, assistants
maternels de la Communauté de
Communes entre Saône et Grosne.

Services offerts aux parents : Guichet unique

- Information sur les différents types d'accueil : crèche, micro-crèche, assistant maternel agréé, garde à domicile
- Aide à la recherche d'un mode d'accueil
- Accompagnement dans les formalités administratives : contrat de travail, démarches auprès de la Caf ou PAJEMPLOI,...

Services offerts aux assistants maternels

- Information sur les démarches à effectuer pour devenir assistant maternel agréé
- Accompagnement dans l'exercice de leur profession
- Organisation de rencontres pour rompre leur isolement et les accompagner dans la pratique de leur métier (analyse de la pratique, formations)

Pour les enfants :

Le Rpe est un lieu d'éveil et de rencontres à travers des activités de découverte (musique, bébé lecteur, bricolage, motricité, jeux, arts plastiques, ...) qui leur apportent une socialisation progressive.

Venez nous rejoindre les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30.

Un soutien et un accompagnement à la parentalité : avec les « Kfés Rencontres » les 1^{er} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 11h30.

Vous, parents, n'hésitez pas à venir découvrir et partager un moment privilégié et convivial avec votre enfant autour d'une activité collective, ludique et adaptée aux enfants.

Le Rpe vous propose avec le « Café Poussette » des ateliers de massage, de musique, de psychomotricité, ... par exemple, encadrés par des professionnels et avec le « Café des parents » des ateliers de sophrologie où vous pourrez prendre soin de vous pendant que vos enfants sont pris en charge par des professionnels de la petite enfance.



ZOOM

A compter de 2023, le Rpe aura un lieu qui lui sera totalement dédié à la Chapelle de Bragny.

Vous êtes tous les bienvenus et on vous attend très nombreux pour faire vivre ce nouveau lieu.



ESPACE ENFANCE JEUNESSE



L'équipe est composée de 14 permanents à l'année sur la structure :

- 1 coordinateur, 1 directrice, 2 adjointes
- 4 animateurs sur le périscolaire, mercredis et vacances
- 1 animatrice les mercredis et vacances
- 2 ATSEM mises à disposition les mercredis
- 1 animatrice en mi-temps mercredi et vacances
- 1 AMP pour accompagner les enfants porteurs de handicap sur les vacances
- 1 apprentie sur l'année partagée entre école et structure

Entre chaque période de vacances

Sur 1 thème choisi par l'équipe, une décoration du centre de loisirs se réalise en fil rouge sur les mercredis (les pirates, l'océan, l'espace, les indiens...). Les activités peuvent être manuelles, sportives, d'expression, ateliers cuisine... On essaie de diversifier un maximum en laissant toujours le choix aux enfants entre deux activités. Une sortie ou un intervenant entre chaque période de vacances.

Pendant les vacances

Les thèmes sont choisis pour une ou deux semaines et les activités sont également variées et diversifiées. Tout comme les mercredis avec une sortie ou un intervenant minimum par semaine, et différent par tranche d'âge.

L'équipe est composée des permanents ainsi que de jeunes vacataires diplômés BAFA ou stagiaires.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font par mail ou via le portail familles, mis en place depuis le début d'année et qui permet aux usagers d'inscrire les enfants, payer les factures et voir les différentes actualités de la structure.



111
maternels

366
enfants accueillis
cet été

216
primaires

39
ados



Soucieux de pouvoir accueillir plus d'enfants au sein de l'Espace Enfance Jeunesse, la Communauté de Communes investit dans l'extension du bâtiment.

Les travaux se termineront fin 2023, sa capacité passera de 30 à 48 enfants de moins de 6 ans.

30
agents ont travaillé cet été sur la structure.

Tout l'été, en collaboration avec Anne-Laure Merlin, responsable du service Environnement à la Communauté de Communes entre Saône et Grosne, les enfants ont eu des demi-journées «vertes», de sensibilisation à l'environnement et à l'écologie.

Les objectifs du projet pédagogique sont :

1. Permettre l'épanouissement, l'enrichissement de l'enfant
2. Développer l'autonomie de l'enfant
3. Développer les capacités physiques, sensorielles et intellectuelles de l'enfant
4. La sécurité
5. Susciter l'imaginaire et la créativité
6. Se référer aux valeurs communes
7. Favoriser les relations et les échanges
8. Initier à l'écologie
9. Créer un environnement pour que l'enfant s'amuse
10. Permettre à l'enfant de jouer

Quel est le rôle de France Services ?

Permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique.

Les agents formés par les différents partenaires vous informent, orientent et accompagnent dans vos démarches administratives.

Permanences :

Permanences gratuites sur rendez-vous à Sennecey le Grand :

1 fois par mois :

ADIL, UFC Que Choisir, CAUE (Conseil énergétique) et CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles)

2 fois par mois :

Mission Locale du Chalonnais et Conciliateur de Justice



Chaque jeudi, distribution des colis des Restos du Cœur dans nos locaux aux bénéficiaires du territoire n'ayant pas de moyen de locomotion.

Ateliers numériques :

Lancés en janvier 2022 à Cormatin, les ateliers numériques animés par Marion sont reconduits cette année. Différentes thématiques sont abordées lors des séances en fonction des besoins et des niveaux des participants.

Les ateliers sont gratuits.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

France Services Cormatin : 03 85 59 40 47
france-services.cormatin@cc-saonegrosne.fr



INFORMER / ECOUTER / ACCOMPAGNER

Nos conseils pour une démarche efficace, se munir de :

- ses identifiants et mots de passe
- ses pièces justificatives utiles à la démarche
- son adresse mail + mot de passe
- son téléphone portable

Chiffres clés :

Plus de **2600** personnes accueillies et accompagnées sur Sennecey en 2022

soit environ **11** personnes par jour.

Augmentation de fréquentation en 1 an **+10%**

Labellisation de France Services Cormatin en janvier 2022, avec une ouverture des bureaux du lundi au vendredi.

Portes ouvertes 2022 à Sennecey-Grand et Cormatin :

- **Naturopathie** : Séance découverte sur l'apithérapie et la phytothérapie
- **Atelier cosmétique bio** : Création d'un stick à lèvres
- **Médiation animale**
- **Atelier cosmétique bio** : Création d'un shampoing solide
- Permanence **don du sang**
- **Café des bricoleurs**

Et aussi Sauvegarde 71, UFC Que Choisir, Mission Locale du Chalonnais, DGFIP, Ateliers «découverte numérique»

Portage de repas :

La Communauté de Communes propose toute l'année un service de portage de repas à domicile.

Ce service, principalement utilisé par les personnes âgées, s'inscrit dans les actions de maintien à domicile. On n'a pas toujours la force ou l'envie de se faire à manger, et cela influe sur le moral et la santé.

Les clients se voient porter un repas complet et équilibré entre 7h et 12h à raison de 3 passages par semaine. Vous pouvez prendre un nombre de repas à votre convenance. Le service prévoit un repas chaque jour de la semaine, du lundi au dimanche.

POUR TOUTE QUESTION, RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE OU INSCRIPTION

du lundi au vendredi : Manon GAUDILLER
ou Sarah MOINE, Tél : 03 85 44 99 28
france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr

Magali et Rose-Marie



Cormatin



Manon et Sarah



1



3



2

1. Médiation animale
2. Atelier cosmétique bio
3. Atelier découverte numérique



**L'ENTENTE INTERCOMMUNALE
MASSIF SUD BOURGOGNE a été créée
afin de restructurer le réseau
des sentiers de randonnée.**

**3 Communautés de Communes
& 3 Offices de Tourisme**

Communautés de Communes

- Entre Saône et Grosne
- Maconnais-Tournaigeois
- Clunisois.

Offices de tourisme

- Entre Saône et Grosne
- Tournus-Sud Bourgogne
- Cluny Sud Bourgogne.

L'idée majeure a été de définir un réseau multimodal avec une prédominance du pédestre. C'est d'ailleurs un sentier de grande randonnée (GR®) qui relie nos 3 territoires, dénommé le **Chemin des Moines** qui a connu une réhabilitation en 2017-2019. Il est le support d'un événement annuel «la Randonnée des Moines au Clair de Lune» porté par l'entité Massif Sud Bourgogne (randonnée pédestre nocturne scénarisée).

TYPES DE CHEMINS

- Chemins déjà inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).
- Peu de goudron si possible notamment pour le Pédestre et le VTT.
- Chemins adaptés en terme de pente ou de revêtement, notamment pour l'équestre et le vélo gravel.



Aménagement des nouveaux sentiers par nos services techniques

OBJECTIFS

- 720 km de sentiers balisés dont 260 km sur notre territoire.
- Proposer des parcours VTT, équestres et pédestres de moins de 2h ou à la journée.
- Mise en valeur de notre patrimoine naturel et historique.
- Evolution du court séjour vers du long séjour.
- Plus de nuitées, plus de dépenses sur notre territoire (restaurations, loisirs...).
- Edition d'une carte topographique IGN «Massif Sud Bourgogne».



273 poteaux et 51 bornes posés d'ici mars 2023



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER EN 2023



Randonnée gourmande
Jeudi 18 mai 2023

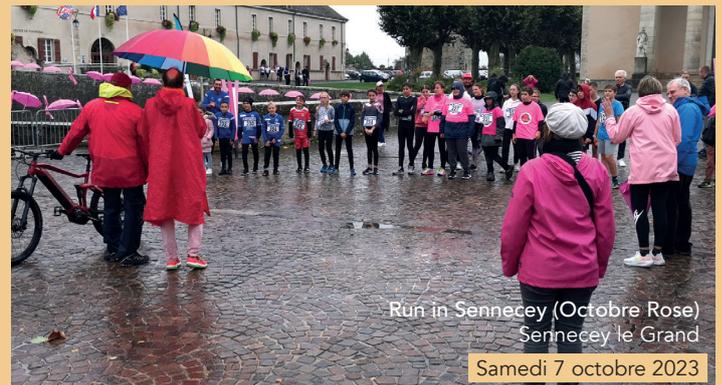


Etrigny
(hameau de Balleure)

Journées européennes du patrimoine
Sam. 16 et dim. 17 septembre 2023



Marché des artisans et des producteurs
Cormatin
Fin août 2023



Run in Sennecey (Octobre Rose)
Sennecey le Grand
Samedi 7 octobre 2023



Randonnée des Moines au Clair de Lune
au départ de Brancion
Samedi 30 septembre 2023



Forum des associations
Sennecey le Grand
Samedi 2 septembre 2023



Marché de Noël
Sennecey le Grand
Samedi 2 décembre 2023

INFOS PRATIQUES



OFFICE DE TOURISME ENTRE SAÔNE ET GROSNE

www.tourisme-saonegrosne.fr - contact@tourisme-saonegrosne.fr

SENNECEY LE GRAND - Place de l'Église

• Bureau d'accueil - Tél : 03 85 44 82 54

Ouverture : 01/01 > 13/03 : du mardi au vendredi 9h à 12h30/ 13h30 à 17h,

14/03 > 30/09 : du mardi au samedi 10h à 12h30/ 13h30 à 18h.

01/10 > 31/12 : du mardi au samedi 9h à 12h30/ 13h30 à 17h.

CORMATIN - 6 Grande Rue

• Point d'information touristique - Tél : 03 85 50 71 49

Ouverture : Pâques > septembre

01/04 > 30/09 : du mardi au samedi 10h à 12h30/ 13h30 à 18h



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SENNECEY LE GRAND - 30 rue des Mûriers

Tél. 03 85 44 91 92 - administratif@cc-saonegrosne.fr

Ouverture : du lundi au vendredi 8h30 à 12h/14h à 17h

ENFANCE - JEUNESSE

SENNECEY LE GRAND

• Espace Enfance Jeunesse - 20 Rue des Mûriers

Tél. 03 85 44 78 49 - eej@cc-saonegrosne.fr

• Multi-accueil « Les p'tites Pousses » - 22 Rue des Mûriers

Tél. 03 85 44 99 56 - mape@cc-saonegrosne.fr

Ouverture : lundi au vendredi 7h30 à 19h

• Le Relais Petite Enfance - Le Bourg - 71240 La Chapelle de Bragny

Tél. 03 85 44 78 51 - repamlespitespousses@cc-saonegrosne.fr

Les ateliers d'éveil ont lieu mardi de 9h30 à 11h30 à Sennecey le Grand
(22 rue des Mûriers) et jeudi, vendredi de 9h à 11h à La Chapelle de Bragny

SAINT-AMBREUIL

• La Micro Crèche « Les Mini Pousses »

43 Chemin de Ronde - Tél. 03 85 48 00 76 - mc@cc-saonegrosne.fr

Ouverture : du lundi au vendredi 7h à 19h30

CORMATIN

• La Micro Crèche « Les BB Pousses »

Place de l'École - Tél. 03 85 32 50 40 - bbpousses@cc-saonegrosne.fr

Ouverture : du lundi au vendredi 7h à 19h30

SERVICES À LA POPULATION

SENNECEY LE GRAND - France Services / Portage de Repas à domicile

Ouverture : lundi au vendredi 8h30 à 12h / 14h à 17h

32 Rue des Mûriers - Tél. 03 85 44 99 28

france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr

CORMATIN - France Services - Ouverture : lundi, jeudi 9h à 12h / 13h à 17h ;

mardi 9h à 12h, mercredi 14h à 17h, vendredi 9h à 13h - Salle Claude BEUN,

place de l'école, Tél 03 85 59 40 47 - france-services.cormatin@cc-saonegrosne.fr

DÉCHÈTERIES

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions climatiques.

SENNECEY LE GRAND - Route de Gigny - Tél. 03 85 44 98 88

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h à 18h ; mercredi et samedi

9h à 12h / 14h à 18h (17h du 01/11 au 31/03).

NANTON Lieu-dit Servelle - Tél. 03 85 44 93 53

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h ; mercredi et samedi

9h à 12h / 14h à 18h (17h du 01/11 au 31/03).

MALAY - Route de Cluny

Ouverture : mardi 9h à 12h ; mercredi et vendredi 14h à 18h ;

samedi 9h à 12h / 14h à 18h (17h du 01/11 au 31/03).

ENVIRONNEMENT/ ASSAINISSEMENT

SENNECEY LE GRAND - 30 rue des Mûriers

• Service Environnement - Gestion des déchets :

Tél. 03 85 44 78 99 - environnement@cc-saonegrosne.fr

Ouverture : du lundi au vendredi 8h30 à 12h/14h à 17h

• Service Assainissement :

Toutes demandes de renseignement par écrit ou par mail :

accueilassainissement@cc-saonegrosne.fr

Renseignements utiles, actualités...

rendez-vous sur le site internet

www.cc-entresaoneetgrosne.fr